

Les frais du Le Per Generali Patrimoine *

Montant minimal de versement initial	1 000€ (en Gestion Libre)
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	2 000€ (en Gestion Pilotée) 30 €
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
Support fonds euros	0,90%
Support unités de compte	1,10%
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	0,50%
Frais de gestion des fonds (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2021)	2,07%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,91%
Fonds obligations (moyenne au 31/12/2021)	0,99%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,43%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2021)	1,69%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,69%
Fonds diversifiés (moyenne au 31/12/2021)	2,12%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,84%
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne au 31/12/2021)	1,43%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,68%
Profil équilibré (moyenne au 31/12/2021)	1,50%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,71%
Profil dynamique (moyenne au 31/12/2021)	1,50%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,71%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,50%, plancher à 30 € si courrier et 15€ en ligne
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	0,50%, plancher à 30 € si courrier et 15€ en ligne
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	0,00%

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.